ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 25 Août.*

On écrit de Rocheſter, que la moiſſon eſt preſque finie dans les campagnes voiſines : les épis ſont beaux & bien fournis. Les houblons y promettent infiniment ; mais les feves ſont tout-à-fait deſſéchées. Par les nouvelles de pluſieurs autres Provinces, il paroit que la récolte ſera bonne, ſur-tout en froment, malgré les craintes que la ſéchereſſe avoit excitées.

Des eſſaims de ſauterelles deſcendues des montagnes ont derniérement ravagé les herbages près de Campbeltown.

Des Patriotes du Comté de Glamorgan ont invité les Propriétaires du canton à ſe rendre à une Aſſemblée qui ſe tiendra le 26 du courant dans la ville de Cowbridge, pour délibérer ſur l'établiſſement d'une Société d'encouragement en faveur de l'Agriculture déjà eſtimée & honorée, comme elle doit l'être, en divers pays par quelques Particuliers.

On ſe plaint auſſi du dépériſſement du gibier, comme on s'eſt plaint de la diminution du bétail : on en recherche les cauſes avec autant d'ardeur que ſi le gibier labouroit & engraiſſoit les terres. Chacun propoſe ſes moyens de conſerver & de multiplier ces animaux deſtructeurs des récoltes. On remarque que quand les Seigneurs ſe réſervent la chaſſe, c'eſt pour en prendre le plaiſir d'une maniere dévaſtatrice, pendant que d'un autre côté les Fermiers & les Payſans unis d'intérêt avec les Fermiers, ne manquent pas de travailler plus ou moins ſourdement, de toutes leurs forces, à exterminer ces animaux pour la conſervation des biens de la terre. Il faut opter, ou moins de gibier ou moins de récoltes : l'embarras eſt grand. M. William Taplin vient de publier des *Obſervations* plaintives ſur le déplorable déſaſtre de ces cruelles bêtes.

Le Capitaine Smith écrit de Salem, dans la Nouvelle-Angleterre, le 20 Juillet, qu'étant allé ſur les côtes de Labrador ou Nouvelle Bretagne trafiquer avec les eſquimaux, il avoit abordé le 12 Mai à l'Iſle de la Déſolation, à 63 deg. de lat. ſept. & 45 deg. 15 min. de longit. Les Habitans l'accueillirent avec empreſſement. Pour du tabac, de l'eau-de-vie, & des colifichets de la valeur de 150 liv. ſt., il reçut d'eux en échange la valeur de 1200 liv. en fourrures & pelleteries de toute eſpece. Les martres & zibelines du pays, continue le Capitaine, ſont d'une beauté ſinguliere. L'Iſle a un havre excellent. Le climat n'eſt pas auſſi froid que celui de quelques Provinces de la Suede & de la Ruſſie. Quant au caractere des Habitans, leur humanité & leur douceur invitent à les fréquenter ; & l'on croit même qu'ils ne s'oppoſeroient pas à un établiſſement que l'on voudroit faire ſur leurs terres. Enfin on ajoute pour plus grand appas, que de l'Angleterre & de l'Irlande, la navigation juſqu'à ce pays ne ſeroit pas arrêtée par les glaces. Il eſt bien vrai que le monde n'eſt pas aſſez grand pour nous.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

D'AIX (*en Provence*), *le 25 Août.*

Les prix des grains ſe ſoutiennent conſtamment ſans apparence de diminution prochaine. Le pain blanc a été même augmenté d'un denier par livre à la derniere taxe : il eſt à 3 ſ. 1 d. ; le pain bis eſt toujours à 2 ſ. 6 d. La cherté du vin continue également ; il ſe vend de 4 à 5 ſ. la bouteille.

D'AGDE, *le 25 Août.*

Nous avons eu, ces jours derniers, des pluies aſſez abondantes pour réparer le tort que la ſéchereſſe avoit fait aux vignes, & pour accélérer les vendanges. La foudre a conſumé à Aiguillon une grange dans laquelle il y avoit en gerbes la valeur de 150 ſacs de grains, ainſi que des pailles, fourrages &c ; elle a auſſi cauſé ailleurs quelques dommages. On ne dit pas que la maladie des beſtiaux s'étende davantage.

DE LA ROCHELLE, *le 27 Août.*

La récolte des bleds eſt faite dans tous nos cantons. Quoiqu'on n'eſpérât pas qu'elle fût abondante, elle l'a été encore moins qu'on ne le croyoit. Cependant la ſaiſon a été très-favorable. Comme on ſe hâte par-tout de battre les grains, quoiqu'il fût avanta-

geux de les laiſſer dans l'épi, ce qu'à la vérité les circonſtances ne permettent guères d'obſerver, on les a battus. Dans beaucoup d'endroits, les épis ont peu rendu; dans d'autres le grain eſt carié. Cette derniere perte eſt d'autant plus grande pour les Laboureurs qu'ils ne veulent ou ne ſçavent pas, pour la plûpart, ſéparer les mauvais grains des bons, ce qui influe ſur toute leur récolte. On leur en a néanmoins indiqué nouvellement le moyen dans la *Gazette d'Agriculture*; & ce moyen eſt auſſi ſimple qu'avantageux.

Quoique les marais ſalans ayent été dérangés par quelques orages, la ſaiſon leur a été aſſez généralement favorable. Les vignes ont beſoin de pluie; on compte faire les vendanges de bonne heure.

Le foin vaut de 35 à 40 l., la charretée peſant 250; la paille & glu dont le prix moyen eſt ordinairement la moitié de celui du foin, eſt de 16 à 18 liv. L'eau-de-vie eſt ici à 162 l. les 27 veltes. A Cognac, la premiere vaut 200 l. les 27 v. Le ſel nouveau ſur boſſe vaut 500, à 480 l. à l'Iſle de Ré. Le Marché de Marans eſt rempli de grains nouveaux.

Loin qu'il n'y ait dans ce pays que des moulins à vent, il y a, outre des moulins à eau, comme on l'a dit, d'autres moulins à chevaux: du moins en cite-t-on un établi près le canal de Verdiere. Ceux-là, ſans doute, doivent être encouragés de préférence, ſi on les conſtruit d'après les plans économiques que l'on a publiés. On a vu ici le vent manquer pendant pluſieurs ſemaines; l'eau peut auſſi être ou trop baſſe ou trop haute: il ne reſte donc de reſſources que dans les moulins indépendans de l'action variable des élémens: auſſi il y a deux ans que nous aurions manqué de pain ſans le ſecours de celui de Verdiere.

De Grenoble, *le* 27 *Août.*

Notre Foire de la Notre-Dame d'Août n'a pas été brillante; les Marchands s'en ſont plaints. C'eſt à cette Foire que ſe vendent les ſoies faites dans nos environs; & comme on n'en a pas beaucoup recueilli cette année, elles ſe ſont bien vendues. La livre en a été pouſſée de 18 à 20 francs; l'année derniere elle ne s'étoit vendue que de 15 à 16. L'augmentation eſt conſidérable.

Nous avons eu un peu de pluie qui a fait grand bien aux vignes; il en faudroit encore; la ſéchereſſe a été extrême, & les chaleurs ſont encore violentes.

De Lyon, *le* 28 *Août.*

Le Conſeil Supérieur de cette Ville vient de rendre un Arrêt favorable à la liberté de l'induſtrie dans une cauſe où elle avoit reçu de dures entraves, pendant que la neceſſité de briſer les anciennes eſt ſi généralement ſentie.

La Communauté des Boulangers a des Réglemens, ſuivant leſquels on ne peut être admis à la Maîtriſe qu'après avoir fait apprentiſſage, compagnonage & un chef-d'œuvre; ſtyle ordinaire des Corps d'Arts & Métiers.

En 1765, cette Communauté obtint du Conſulat (c'eſt le nom de notre Juriſdiction Municipale) des défenſes autoriſées par le Parlement de ne recevoir aucun Apprentif pendant ſix ans.

Ce terme expirant en 1771, la Communauté ſe pourvut au Conſulat dès 1770, & le 11 Décembre elle en obtint de nouvelles défenſes contre la réception des Apprentifs.

Comme les fils de Maître & les Compagnons forains pouvoient ſe faire encore admettre à la Maîtriſe, les Maîtres ſe trouvoient toujours encore plus nombreux qu'ils n'euſſent voulu.

Les Boulangers préſenterent donc au Conſulat une requête conformément à laquelle ce Tribunal rendit le 12 Juin 1771 une Ordonnance qui fait défenſes pendant ſix mois de conſtruire aucuns fours pour la Boulangerie, ſi ce n'eſt dans le cas où ceux qui exiſtent viendroient à être détruits. Il a de plus été ordonné que nul ne pourra être admis à la Maîtriſe, ſi ce n'eſt en cas de décès ou de démiſſion d'un des Maîtres. D'encore en encore, le 17 Janvier ces défenſes ont été prorogées pour un an, en attendant mieux. Les Boulangers nous apprennent, par ces infractions de leurs Statuts, le cas que l'on doit faire de ces étranges titres.

Des Compagnons Boulangers qui avoient ſervi tout le tems que les Réglemens preſcrivent, & qui ſe ſoumettoient à accomplir ce qui eſt ordonné pour parvenir à l'entiere admiſſion à la Maîtriſe, ont interjetté appel de ces défenſes. Ils étoient d'autant

mieux fondés que leur derniere prorogation étoit poſtérieure à la date de leur préſentation aux *Maîtres-Gardes* pour la Maîtriſe. Leur demande a eu un plein ſuccès & le Conſeil Supérieur a décidé qu'ils ſeroient reçus Maîtres.

On a vu avec peine, & même avec étonnement que des Particuliers qui ont rempli les conditions rigoureuſes impoſées à l'entrée d'une Communauté ont été exclus par l'effet d'un Jugement non émané directement de l'Autorité Souveraine.

L'état des perſonnes paroît être un point de droit public, un objet précieux ſur lequel on ne peut & on ne doit prononcer qu'en pleine autorité & avec la plus grande circonſpection.

Il eſt inutile d'obſerver encore que toutes ces gênes ſi ardemment ſollicitées par les Maîtres Boulangers, étoient, *diſoient-ils*, dictées par *l'amour de l'ordre & du bien public*; prétexte dont la cupidité ſe couvre preſque toujours, & dont elle devroit être ſévérement punie.

DE BESANÇON, *le* 1 *Septembre.*

Le Prix deſtiné par notre Académie pour le meilleur Diſcours *ſur l'influence de la Philoſophie dans le dix-huitième ſiecle*, a été partagé entre M. l'Abbé Duprés & M. l'Abbé Grainville, Bachelier de Sorbonne. D. Coudret, Religieux Bénédictin, Curé de Saint Vincent dans cette Ville, & D. Vincent, Religieux Bénédictin à Reims, ont également mérité celui du ſujet hiſtorique. Il s'agiſſoit de *déterminer les limites des différens Royaumes de Bourgogne.* L'Académie avoit propoſé pour ſujet du Prix des Arts, *d'indiquer les végétaux qui pourroient ſuppléer en tems de diſette à ceux que l'on employe communément à la nourriture des hommes, & quelle en devroit être la préparation ?* M. Parmentier, Apothicaire-Chymiſte de l'Hôtel-Royal des Invalides de Paris a été couronné. En même tems on a donné de grands éloges au Mémoire du P. Prudent, Religieux Capucin de la Communauté de cette Ville.

L'Académie propoſe pour l'année prochaine les trois ſujets ſuivans. 1°. *L'Eloge de Nicolas Perrenot de Grandvelle, Chancelier de Charles-Quint.* 2°. *Quels ſont les coutumes & uſages des Germains & des Gaulois qui ſe ſont perpétués au Comté de Bourgogne ?* 3°. *D'indiquer les meilleurs plâtres & albâtres qui ſe trouvent en Franche-Comté; le degré de calcination & les autres préparations qui leur conviennent pour être employés dans la conſtruction & décoration des bâtimens, ſurtout au dehors, ſans danger des impreſſions des pluies & de la gelée.* Les Ouvrages ſeront adreſſés, francs de port, à M. Droz, Conſeiller au Parlement, Secretaire Perpétuel de l'Académie, avant le 1 Mai 1773.

Pour faciliter les recherches que la partie hiſtorique exige, l'Académie demande pour l'année 1774 : *quels ont été les monnoies, poids & meſures uſités au Comté de Bourgogne depuis la décadence de l'Empire de Charlemagne juſqu'à la fin du regne de l'Empereur Charles-Quint ?* Quoique depuis le regne de Philippe II, il y ait des éclairciſſemens ſur ces différens objets dans les anciennes Ordonnances de la Province, dans le Réglement des monnoies de Flandre & du Comté de Bourgogne, imprimé à Anvers avec figures en 1622, dans la Déclaration de Louis XIII, imprimée à Paris en 1636 avec fig. & dans pluſieurs autres : ſi les Concurrens pouvoient indiquer des faits particuliers qui ne ſe trouvaſſent point dans les ſources connues, & s'ils jugeoient à propos de ſuivre leur tableau juſqu'à la réunion de la Province à la France, on leur ſçauroit gré de ce nouveau travail que l'on n'a point compris dans le ſujet propoſé, parce qu'il prêtoit moins que les tems précédens à la diſcuſſion & aux recherches.

DE PARIS, *le 6 Septembre.*

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'eſt fait le 5 de ce mois; les numéros ſortis de la roue ſont 2. 36. 51. 61. 74.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Galerie univerſelle, contenant les Portraits de Perſonnes célebres de tout pays, actuellement vivantes; gravés en couleurs par MM. Gautier Dagoty *pere, & fils aîné; avec des Notices hiſtoriques relatives à chaque Portrait; par une Société de Gens de Lettres. Ouvrage propoſé par ſouſcription.*

Préface des Auteurs. Les Portraits que nous offrons au Public ſont des Eſtampes gravées

& imprimées en couleurs, repréſentant les Perſonnes les plus célébres, actuellement vivantes, d'après les tableaux des meilleurs Maîtres. On ſçait combien cet Art doit à M. *Gautier Dagoty* pere, Inventeur de la théorie ſur laquelle il eſt fondé, & combien il l'a rendu utile dans pluſieurs objets intéreſſans. M. *Gautier Dagoty* ſon fils aîné, qui a formé le projet de la préſente Collection, l'a aſſocié dans ſon travail, ainſi que des Gens de Lettres qui l'aideront dans le choix, dans l'exécution & dans tous les détails de cette entrepriſe.

Les Eſſais hiſtoriques qui accompagneront ces Portraits ne ſeront pas de même main; les Auteurs aſſociés y travailleront tantôt ſéparément, tantôt conjointement, il n'eſt pas poſſible qu'on ne trouve dans tant de pieces une différence de vue, de ſtyle & de ton; mais il en réſultera du moins une variété propre à réveiller l'attention du Lecteur.

Le Public jugera peut-être que quelques-unes de ces Notices contiennent trop peu de faits & de détails, nous le prions de ne pas attribuer cette ſéchereſſe aux Auteurs, mais plutôt à la modeſtie de quelques Perſonnes célébres. D'ailleurs il eſt des Artiſtes dont toute la vie doit être néceſſairement renfermée dans l'énumération des ouvrages qu'ils ont faits.

L'Europe a maintenant tant d'Hommes célébres, dans tous les genres, qu'il nous a été impoſſible de nous renfermer dans les bornes étroites deſirées par certains eſprits plus difficiles que délicats.

On trouvera dans ce Recueil une eſpece de bigarrure qui nous a paru plus agréable que choquante. On verra ſans ceſſe l'Artiſte à côté du Souverain, le Philoſophe à côté du Bel-Eſprit, l'Aſiatique à côté de l'Européen.

Tros Rutuluſve fuat, nulla diſcrimine habebo.
Virg. Æneid. lib. x.

Les rangs, les Nations ſont confondus ici comme ils le ſeront aux yeux de la poſtérité: nul genre de mérite ne ſera excepté; & nous rendons indiſtinctement hommage à tout ce qui a une grande célébrité.

Cette célébrité ſuffit pour entrer dans notre Collection; Paoli n'eſt point un Héros, Wilkes ne paſſe point pour un Caton; mais ils ont aſſez occupé la renommée pour qu'on ſoit curieux de voir leurs Portraits, & de s'intéreſſer aux différens rôles qu'ils ont joués.

Le Lecteur pourroit deſirer plus d'étendue dans certains articles à l'égard de quelques événemens très-importans qui n'y paroîtront qu'effleurés, nous le prions de ſuſpendre ſon jugement, il les trouvera ſûrement approfondis dans le cours de l'Ouvrage. Par exemple, la Notice de Louis XV eſt ſuccinte. Mais ſi l'on regarde celle de quelques-uns de ſes Miniſtres & des Hommes célébres de ſon regne, comme un ſupplément à la ſienne, on jugera que les matieres ſont traitées avec une juſte étendue; nous nous flattons même que tous les différens articles raſſemblés formeront des Mémoires très-utiles à ceux qui voudront écrire l'Hiſtoire du Prince. C'eſt par lui que nous commencerons cet Ouvrage, nous y ſommes autoriſés moins par la prévention que les François ont pour leur Souverain, que par la perſuaſion où nous ſommes que ce ſiecle portera le nom de Louis XV, comme le ſiecle précédent porte celui de ſon Biſayeul. Ce Prince eſt ſans contredit à la tête de tous les Rois par la dignité de ſa Couronne, par l'antiquité de ſa Monarchie, par l'étendue de ſa puiſſance, par ſa nobleſſe & par l'importance des événemens qui ſe ſont paſſés ſous ſon regne. On peut dire de lui:

Micat inter omnes
Lilium flores.

Projet de la Souſcription pour les Portraits imprimés en couleurs, des perſonnes célébres actuellement vivantes, avec leurs Notices hiſtoriques, ſous le titre de Galerie univerſelle.

On donne actuellement à ceux qui ſouſcrivent, le premier cahier de cet Ouvrage, comme l'eſſai de l'entrepriſe, au prix de la ſouſcription. Ce Cahier eſt compoſé de quatre Portraits & de leurs Notices hiſtoriques, & ſe diſtribue *au Bureau Royal de Correſpondance générale, rue des Deux-Portes Saint Sauveur à Paris.*

Ces quatre Portraits colorés & très-reſſemblans, ſont:

Le Portrait de Louis XV.

Le Portrait du Roi de Pruſſe.
Le Portrait de Monſeigneur le Chancelier.
Le Portrait de M. de Voltaire.

La Notice de Louis XV, par M. *Gautier d'Agoty, fils ainé.*

——— du Roi de Pruſſe, par M. ***.

——— de Monſeigneur le Chancelier, par M. *Linguet.*

——— de M. de Voltaire, par M. *de la Harpe.*

On a choiſi pour cet Ouvrage le format *in-folio*, & la partie typographique y ſera traitée avec tout le ſoin poſſible.

Paſſé le mois de Septembre 1772, les quatre Portraits de chaque cahier ne ſe délivreront plus au prix de 12 liv. qu'à ceux qui auront ſouſcrit.

Le ſecond cahier ſe diſtribuera dans le cours du mois d'Août prochain. Il eſt compoſé de quatre autres Portraits & très-reſſemblans, qui ſont :

Le Portrait de l'Impératrice-Reine Marie-Thérèſe, tiré des appartemens de Madame la Dauphine.

Le Portrait du Roi de Sardaigne.
Le Portrait de M. le Duc de la Vrilliere.
Le Portrait de M. d'Alembert.

La Notice de l'Impératrice-Reine, par M. *de la Beaumelle.*

——— du Roi de Sardaigne, par *le même Auteur.*

——— de M. le Duc de la Vrilliere, par M. ***.

——— de M. d'Alembert, par M. *de la Harpe.*

On ſouſcrit préſentement pour la Collection entiere, ou pour les Portraits de l'année 1772, aux conditions ci-après.

Conditions de la Souſcription.

On donnera tous les deux mois, à commencer du mois d'Août 1772, quatre Portraits & leurs Notices hiſtoriques. Ceux que l'on vient de nommer ici formeront le premier cahier, & chaque cahier ſera toujours compoſé de quatre Portraits, & coûtera aux Souſcripteurs 12 l. laquelle ſomme ils payeront en le recevant ſans faire aucune avance. Ils ſigneront ſeulement leurs engagemens, & ſouſcriront pour une année ou pour toute la Collection, en donnant leur nom & leur adreſſe.

On ſouſcrira au Bureau Royal de Correſpondance, rue des Deux-Portes S. Sauveur où l'on diſtribue actuellement le premier cahier de l'Ouvrage contenant 4 Portraits; & en ſouſcrivant, on recevra un *Billet d'aſſurance* numéroté, ſans lequel on ne ſeroit pas regardé comme Souſcripteurs.

Après la ſouſcription, les quatre Portraits ſe vendront 18 livres.

II.

Avis divers.

Le vaiſſeau, le *Citoyen*, revenant des Iſles de France & de Bourbon, vient d'être vendu ; les Porteurs de contrats ou autrement privilégiés ſur ce vaiſſeau, ſont priés de ſe faire connoître ſans aucun retardement à MM. Robert, freres &c, Négocians à la Rochelle ; ils n'ont pas de tems à perdre, attendu que ledit vaiſſeau va repartir pour un voyage très-court, paſſé lequel ils ſe trouveront déchus de leurſdits privileges.

MM. les Abonnés à la Gazette & au Journal de Commerce, d'Agriculture &c. des mois d'Août & Septembre 1771 ſont priés de vouloir bien faire remettre le montant de leur abonnement au Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur à Paris, s'ils deſirent que ces Ouvrages leur parviennent ſans interruption.

GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 29 Août 1772, au Mercredi 2 Septembre, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 19, 23 à 28 liv. *le ſeptier ; idem* nouveau, 19, 23 à 27 l. 10 ſ. ; *idem* au Port de la Grêve, de 16 à 29 livres. Le ſeigle, de 13, 14 à 15 liv. ; l'orge, de 9 livres 10 ſ., 10 liv. 15 ſ. à 12 liv. auſſi *le ſeptier.*

AVOINE; FOIN; PAILLE.

Du Samedi 29 Août 1772 au Mercredi 2 Septembre, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 22, 23 l. 10 ſ. à 25 l. *le ſept.*; *idem* nouvelle, de 19, 21 à 23 liv.; *idem* au Port de la Grêve, de 20 à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 5 Septembre 1772, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 45 à 46; le cent de paille vieille & nouvelle, de 17 à 18 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 5 Septembre 1772.*

		liv.	ſ.	d.
Or de Portug. à . .	721			marc.
Du Mexique à . . .	716			
Du Perou à	708			
Les guinées à . . .	719			
Ducats à	98			once.
Or fin à 23 k. . . 31 32. . . .	99	15		
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d. . . 20 g. à	53	15		marc.
Idem à 11 d. 10 . . gr. à	51	15		
Piaſtres à	48	17	6	

CHANGES DE PARIS, *du 5 Septembre 1771.*

Amſterdam	55	5	8e. à ¾
Londres	31	9	16e.
Hambourg	183	¾	
Madrid	15	3	6
Cadix	15	2	
Livourne	96		
Gênes	94	¾	
Lyon, *Août.*	¾	p.	8 b.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1772.	*Jeudi* 3.	*Vendredi* 4	*Samedi* 5.
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1205 10	1215	1215 12½ 10
D°. 16es. à 7 cou.		795	
D°. 8es. à 4 coup.			
D° 25es. à 4 coup.			
Emprunt Oct. .		276	

LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix derniers mois 1771 *& ſix premiers mois* 1772.

Du Merc. 2 Sept. 1772		Du Jeudi 3.		Du Vendredi 4.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*		*Meſſieurs*	
Radix, ſix dern. mois 1771.	M.	Courmont, ſix d. mois 1771.	P.	Lempereur, ſix d. mois 1771.	N.
Roytier, *idem.*		Deſchapelles, *id.*		Boſcheron, *id.*	
Boutray, *idem.*	N.	Nau, *idem.*	Z.	Rouillard, *idem.*	P.
Gautier, *idem.*	P.	S. Janvier, ſix p. mois 1772.	A.	Penchain, *idem.*	Z.
Deſplaces, *idem.*	Z.	Delagarde, *idem.*		Patu, ſix prem. mois 1772.	J.

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, 177

GAZETTE *D'AGRICULTURE,* COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 15 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

SUEDE.

DE STOCKOLM, *le* 22 *Août.*

LA diſette a fait vivement ſentir aux Peuples combien une autorité affoiblie par le partage, le choc éternel des opinions du Corps Légiſlatif, la lenteur des délibérations d'une grande Aſſemblée, l'incertitude & les variations perpétuelles des loix & des réglemens relatifs à des intérêts journaliers, étoient peu propres à remédier à des maux preſſans & à amener le cours conſtant de la proſpérité. Ils ſe ſont jettés à l'envi entre les bras d'un Prince adoré qui, avec un ſuperbe titre, ne pouvoit preſque rien pour leur bonheur, qui ne veut que le pouvoir légal de faire le bien, & qui ſçait que ſi les loix immuables de l'ordre naturel ne regnent, le ſort des Sujets flotte ſans ceſſe entre les gouffres du deſpotiſme & de l'anarchie. Ils ont voulu un Roi, & ils ont un Grand Roi. Cette mémorable révolution n'a pas coûté une goutte de ſang, une larme. On n'entend que les cris de l'allégreſſe.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le* 27 *Aout.*

La Société Impériale & Royale du Duché de Carniole a derniérement publié le premier Recueil des Mémoires qu'elle ſe propoſe de mettre au jour pour l'inſtruction des Agriculteurs & des Artiſtes. S. M. l'Impératrice-Reine, avoit eu la bonté d'indiquer à M. le Baron Joſeph de Brigido, Directeur de l'Académie, les matieres géorgiques ſur leſquelles elle deſiroit particuliérement que l'on éclairât les Habitans du Duché. Ces Mémoires ont été traduits en Allemand ſur les originaux Italiens de M. François Griſelini de Veniſe, Membre honoraire de la Société. Ils traitent des mûriers, de la ſoie, du chanvre, du lin &c. Les machines dont on y parle ſont ſi parfaitement gravées que le moindre Cultivateur, ſans avoir beſoin de ſçavoir lire la deſcription, en comprendroit très-bien le méchaniſme & l'uſage.

M. Mayer, Curé de Zupferzel, Membre de pluſieurs Académies, célebre par divers Ouvrages économiques, a publié une *Hiſtoire Pragmatique* du Bailliage de Zupferzel, rélativement à l'Agriculture & à l'Economie de ce Diſtrict. Il ſeroit à deſirer que chaque canton eût un Cultivateur capable de remplir avec le même ſuccès la même tâche & rendre à ſa Patrie le même ſervice. Soit en Agriculture, ſoit en induſtrie, ſoit en Commerce, on ne connoît encore que les grandes maſſes; & néanmoins leurs progrès dépendent de la connoiſſance des détails.

DE FRANCFORT, *le* 31 *Aout.*

On vient de traduire à Hambourg les inſtructions publiées à Paris pour la conſer-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

vation des noyés. Le bien qu'on fait par la voie de l'impreſſion, on le fait au genre humain.

On a arrêté dans le Cercle de Franconie un faux Monnoyeur qui, depuis pluſieurs années, a répandu des ducats, forme de Hollande, d'argent de bas alloi doré, en date de 1743 & 1744. Il en roule auſſi qui ne valent pas mieux, des années 1730 & 1735. Ils ſont mal exécutés & caſſent aiſément.

ITALIE.

De Trieste, *le* 20 *Août.*

Depuis le commencement de Juin, il nous eſt arrivé beaucoup de grains, d'huile, de fruits, de légumes, de ſucre, de café, de tabac, de bois de teinture, d'eau-de-vie, de ſel, de laine, de morue ſéche, de ſafran, de peaux, de lin &c. Il y a aſſez de grains en Italie. La Pouille a recueilli beaucoup d'amandes. Les prix des huiles ne baiſſent point. Les aſſurances varient peu.

De Florence, *le* 20 *Août.*

Dans un pays où le Cultivateur eſt aſſuré de recueillir le fruit de ſes peines, & le Marchand de diſpoſer à ſon gré de ſa marchandiſe, on ne demande pas ſi le commerce & la culture proſperent. Si les fonds manquent au pays pour étendre l'un & l'autre, l'Etranger en apportera. La Toſcane éprouve de tous les côtés l'ardeur des Particuliers à ſeconder les vues du Souverain. Chacun défriche autant que ſes moyens le lui permettent. La Baſſe-Toſcane offroit un champ vaſte pour ce genre d'entrepriſes; il s'eſt formé à Rome une Compagnie pour en exploiter les terres incultes, moyennant une exemption d'impôt pendant dix ans.

On écrit de Milan que les prés voiſins de cette Capitale vont être convertis en terres labourables, en partie pour rendre l'air plus ſalubre: car l'on croit que les eaux arrêtées dans ces fonds exhaloient des vapeurs très-nuiſibles.

ESPAGNE.

De Madrid, *le* 18 *Août.*

Le 9 de ce mois, la frégate du Roi, *Sainte Roſalie*, eſt entrée dans le Port de Cadix; venant de celui de Lima, chargée de 1,150,967 piaſtres fortes en or & en argent; 2,557 quintaux de cuivre, 260 d'étaim, 48 de coton; 8,816 arrobes de cacao, 338 de caſcarille, & 16 de laine de Vigogne.

ANGLETERRE.

De Londres, *le* 31 *Août.*

On écrit de Boſton, dans la Nouvelle-Angleterre, qu'il s'y fait des préparatifs de guerre avec beaucoup d'activité. La Chambre des Repréſentans de cette Colonie, déclara, dans l'Aſſemblée tenue le 19 Juin, que le droit d'impoſer & de lever des taxes appartenoit à l'Aſſemblée générale, ſuivant la Charte de la Province; que toute autre maniere de pourvoir aux beſoins du Gouvernemenr ne pouvoit être regardée que comme une innovation illégale; qu'elle proteſtoit contre tout acte contraire à ce point fondamental de la conſtitution &c.

Il eſt encore arrivé du Groenland quelques navires qui n'ont pas fait une péche moins heureuſe que les premiers.

Un vaiſſeau Hollandois, chargé de vins de France, a fait naufrage à Coverick près la pointe de Lizard: pluſieurs muids ont été jettés ſur le rivage. Le *Saint-Peter*, de Weimouth, Capitaine Wilſon, a péri près de Cadix.

Des lettres de Hanovre portent que le Roi-Electeur a ordonné que les parcs & tous les lieux de chaſſe qui lui appartiennent fuſſent partagés en fermes & affermés à des Cultivateurs. Cette maniere d'aggrandir ſes Domaines eſt bien digne d'un Roi.

PROVINCES-UNIES.

De Rotterdam, *le* 4 *Septembre.*

Les bâtimens Hollandois partis au nombre de 38 pour le détroit de Davis, ont fait la péche & le voyage le plus heureux: ils ont rapporté environ 240 baleines.

PAYS-BAS.

De Bruxelles, *le* 4 *Septembre.*

La récolte des grains a été des plus abon-

dantes dans ce pays; le froment, le ſeigle, & la plus grande partie des orges ont rempli nos eſpérances. On s'attend à les voir deſcendre au prix modéré dont nous ſommes privés depuis quelques années.

II.

NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.

DE MARSEILLE, *le 3 Septembre.*

La récolte des grains n'a pas été généralement abondante en Italie; les campagnes de Vérone & de Modene, une partie de l'Etat de Veniſe & de l'Etat Eccléſiaſtique n'en ont fait qu'une aſſez médiocre. Cette contrée a recueilli peu de ſoie, mais il y en reſte aſſez de l'année derniere. L'Eſpagne a été beaucoup plus heureuſe à cet égard: il n'en a pas été de même pour les grains; la moiſſon n'a pas rendu, à beaucoup près, ce qu'on en attendoit: cependant le pays eſt ſuffiſamment pourvu. En Barbarie, & principalement dans l'Etat d'Alger, cette derniere récolte a été fort abondante. En Suiſſe & en Allemagne, on a demandé du ſeigle de ce pays pour en faire des eſſais.

D'AIX (*en Provence*), *le 3 Septembre.*

Les bleds ſe ſoutiennent toujours ſans apparence de diminution prochaine. Le pain blanc eſt à 3 ſ. 1 d. la livre; & le pain bis à 2 ſ. 6 den.

La ville de Forcalquier a été attaquée d'une maladie épidémique, ſi cruelle qu'on la regardoit comme une ſorte de peſte. Le Peuple s'eſt trouvé dans l'état le plus déplorable; la mort des deux Médecins de la Ville a achevé de plonger les Habitans dans la déſolation. MM. les Procureurs du Pays, Peres communs de la Patrie, inſtruits de cette calamité, ont envoyé à leur ſecours M. Tournatori, Médecin diſtingué dont la ſcience & le zele ont pleinement répondu à leur juſte confiance. Dans la foule des malades qu'il a traités juſqu'au nombre de 130 dans certains jours, il n'en eſt mort que deux, l'un parce qu'il a refuſé de prendre ſes remedes, l'autre parce qu'on n'en a pas eu aſſez de ſoin. Attaqué lui-même de la maladie, il s'en eſt guéri en très-peu de tems. Enfin le bon Citoyen a couronné les travaux de l'habile Médecin. M. Tournatori a verſé dans les mains des pauvres des ſommes conſidérables qu'il avoit reçues de malades riches; & ſes dépenſes rembourſées, il leur a deſtiné la récompenſe que la Province lui accordoit. L'éloge des talens eſt dans l'expoſition de leurs travaux, & celui de la vertu dans le récit de ſes œuvres. La Province, le Parlement, M. l'Evêque de Siſteron, & parmi les Habitans de Forcalquier, le Conſul M. du Bignos, ont généreuſement contribué, par leurs charités, au ſoulagement des malheureux. Il eſt bien juſte au moins de conſacrer un coin de l'immenſe tableau des miſeres humaines à l'hiſtoire de la bienfaiſance, trop ſtérile ſans doute, mais non pas autant que l'on veut affecter de le croire, pour ſe diſpenſer, ce ſemble, d'aimer & de ſervir ſes ſemblables.

DE LA ROCHE-DE-GLUN (*en Dauphiné*), *le 5 Septembre.*

Quelques bateaux, chargés de grains, ſe ſont derniérement briſés contre les pillers du pont de bois proviſionnellement conſtruit ici ſur l'Iſere. Le même malheur eſt arrivé le 23 Août, à 7 heures du matin, à un grand bateau appellé *gabeure*, chargé de briques & de tuiles. Malgré la célérité des ſecours, ſix perſonnes ont péri. Ces accidens multipliés arrêteront infailliblement une navigation fort utile. La riviere déjà par elle-même peu traitable, eſt devenue beaucoup plus difficile par la tournure que l'on a donnée au pont dans un endroit où le cours des eaux eſt ſi impétueux qu'on craint qu'à la premiere crue un peu conſidérable les digues & autres réparations faites à très-grands frais ne ſoient entiérement détruites. On remarque encore qu'il auroit été indiſpenſable de faire des encaiſſemens en pointe aux pillers du pont, pour prévenir ces accidens. Quoiqu'il en ſoit, & ſans prétendre juger de la ſolidité de ces obſervations, les déſaſtres arrivés coup ſur coup attireront l'attention ſur un objet ſi inté-

reſſant pour le commerce, pour la sûreté publique, pour l'Etat. Le préjugé fondé ſur une ſi triſte expérience ſuffiroit ſeul pour arrêter la navigation ſur une riviere qui forme la communication d'une partie du Dauphiné avec le Rhône & par conſéquent avec quelques Provinces.

De Grenoble, *le 5 Septembre.*

Le 29 du mois dernier, il y eut au lieu des Echelles près du Pont-Beauvoiſin, dans la partie de Savoie, un incendie qui conſuma environ cinquante maiſons & la plus grande partie de leurs proviſions. Ces accidens ſont fréquens & preſque toujours graves dans les villages, parce que les conſtructions y ſont mauvaiſes & qu'on y a peu de ſecours. Cependant les villages renferment les récoltes ; c'eſt en dire aſſez. La Gazette d'Agriculture avoit annoncé une machine nouvellement inventée à Londres pour arrêter la communication du feu : mais on en ignore les avantages, la conſtruction, le prix, & le lieu du débit. Cet article mériteroit des éclairciſſemens (*a*). Peut-être ſeroit-il poſſible d'en fournir les villages & de ſauver, avec ce ſecours, beaucoup d'hommes & de richeſſes.

Les quenouilles de chanvre peigné qui ſe vendent cette année ſeize ſous la livre, n'en valent ordinairement que *douze* & non pas *deux*, comme il a été dit ci-devant par erreur.

De Rennes, *le 7 Septembre.*

Il paroît qu'il y a moins de bled, cette année, dans la Province, qu'il n'y en avoit l'année derniere ; & dans pluſieurs lieux, il y a beaucoup de grains charbonnés. Cependant l'Agriculture fait des efforts ; chacun cherche à l'envi à mettre ſes friches en culture : mais le ſuccès de la plûpart de ces entrepriſes eſt lent, là faute d'avances ſuffiſantes, ici faute d'intelligence ; car l'Art eſt diſpendieux & difficile. Cependant on s'éclaire, on ſe réforme, & nous recueillerons peut-être un jour de grands fruits de ces travaux encouragés.

(a) *L'Auteur n'a pas encore communiqué ſa découverte au Public ; mais nous parlerons inceſſamment d'une nouvelle pompe dont chaque village ſeroit dans le cas de ſe pourvoir.*

De Calais, *le 7 Septembre.*

Les prix des grains ont baiſſé aſſez conſidérablement dans le courant d'Août : du plus bas au plus haut, ils ſont ici de 24 à 34 livres, la raziere peſant de 270 à 280 livres, poids de marc. La circulation paroît s'animer d'un canton à l'autre de ces Provinces.

De Péronne, *le 8 Septembre.*

Conformément à un Arrêt du Parlement de Paris du 8 Juillet 1772, pendant les vacances du Bailliage & autres Juſtices de ſon reſſort, il ne ſera point donné de défaut contre les gens de la campagne occupés aux travaux de la moiſſon, à moins qu'il ne s'agiſſe d'affaires conſulaires ou de la moiſſon même, auquel cas la Juſtice ſera promptement rendue. Ce Réglement a même lieu depuis la premiere Audience d'Août. On commence à ſentir qu'il eſt bien important de ne pas ſéparer le Cultivateur de la terre avec laquelle il a contracté l'alliance la plus étroite ; & l'on ſentira bientôt que s'il eſt des travaux moins preſſans que ceux de la moiſſon, il n'eſt point de tems où ces liens puiſſent être relâchés & les Cultivateurs traînés, eux ou leurs valets & leurs beſtiaux, ſur les chemins & dans les Villes ſans que les recoltes périclitent & ſouffrent.

De Saint-Quintin (*dans le Vermandois*), *le 8 Septembre.*

Le bled nouveau eſt plus haut ici que l'abondance de la récolte ne donnoit lieu de l'imaginer, ſans néanmoins qu'il ſoit cher, dans la rigueur du terme. Il varie de 20 à 26 livres le ſac peſant 260 à 270 livres, poids de marc. Les récoltes ont été inégales, non-ſeulement dans les différentes Provinces du Royaume, mais encore dans les différens cantons d'une même Province ; & ce ſont les beſoins & les ſuperflus reſpectifs qui entretiennent le bon prix. Il eſt d'ailleurs à remarquer que les fruits n'ont pas été abondans, cette année ; il faut donc qu'on mange plus de pain.

De Crespy (*en Valois*), *le* 10 *Septembre.*

On ſe plaint aſſez généralement que les épis ne rendent pas beaucoup de grains; pour juger ſainement de la récolte, il ne faut pas s'en tenir là, il faut voir ſi ces grains ne rendront pas beaucoup de farine. Nous éprouvons ici que deux ſeptiers donnent, cette année, preſqu'autant de pain qu'on en tiroit l'année derniere de trois.

III.

Avis, Annonces, Notes, &c.

I.

Obſervations ſur quelques objets de culture, propres à la France méridionale. N°. 1.

On ne peut douter que l'Agriculture n'ait fait beaucoup de progrès en France depuis un certain nombre d'années. Les lumieres que pluſieurs bons écrits ont répandues ſur un objet ſi intéreſſant, les encouragemens du Gouvernement, & l'émulation des Cultivateurs ont produit des défrichemens ſans nombre, & l'amélioration des terres déjà cultivées. Mais il s'en faut bien qu'on ait dit tout ce qui pouvoit être utile ſur cette matiere. En effet, n'eſt-il pas à craindre que beaucoup de terres abandonnées depuis long-tems, parce qu'on avoit reconnu leur ingratitude, n'ayent donné que des lueurs d'une eſpérance momentanée produite par les engrais multipliés qu'on leur a prodigués, & qu'épuiſées à la fin par une production forcée, elles ne retombent en peu de tems dans leur premier état de ſtérilité. C'eſt ce qui n'arriveroit point ſi les Cultivateurs avoient une parfaite connoiſſance de la qualité des terres qu'ils font valoir; cette connoiſſance les mettroit à portée de ne confier à chaque nature de terre que les productions qui lui ſont propres. Ils ne s'obſtineroient pas en vain à confier mal à propos des grains à une terre ingrate, & ne ſeroient pas dans le cas de l'abandonner, à cauſe qu'elle ne répondroit pas à leur attente. Ne perdons pas de vue cet axiome de Virgile: *non omnis fert omnia tellus.*

S'il eſt de la plus grande conſéquence pour les Cultivateurs d'acquérir cette connoiſſance (qu'ils peuvent puiſer dans les Elémens d'Agriculture de Vallerius) il ne l'eſt pas moins pour eux d'avoir celle des différentes productions qu'ils peuvent ſubſtituer aux productions alimentaires dans les terres qui ne peuvent fournir les dernieres, & de conſulter le climat où elles ſont ſituées pour ne pas ſe tromper ſur les productions qui leur ſont analogues. Il en eſt un grand nombre déjà connues, telles que le lin, le chanvre, la garance, le colſat, le mûrier &c; mais il y en a beaucoup d'autres qu'on a négligé de cultiver juſqu'à préſent, & qui pourroient l'être avec ſuccès, ſur-tout dans les Provinces méridionales du Royaume. De ce nombre ſont en particulier le coton & l'indigo. On cultive le premier, & il réuſſit fort bien dans le Royaume de Naples, dont le climat eſt à peu près le même que celui du Languedoc & de la Provence. Pourquoi donc n'eſſayeroit-on pas de le cultiver dans ces deux Provinces? A l'égard de l'indigo, l'amorpha ou indigo bâtard réuſſit très bien dans nos climats; on y pourroit cultiver avec ſuccès l'eſpece de cytiſe-indigo qui croît à la Louiſiane, & le robinia ou arbre aux pois, qui, au rapport de M. Buc'hoz, donne une fécule bleue & originaire de Sibérie, pays très-froid. Ximenés exhortoit, il y a plus de cent ans, ſes Compatriotes à cultiver dans l'Andalouſie l'indigo de l'Amérique: leur génie alors peu entreprenant, les empêcha de l'écouter. Nous ferons ſans doute plus ſagement de préférer les eſpeces qui ſont analogues à notre climat; mais les imiterons-nous dans leur inaction, lorſque nos Naturaliſtes nous inſinuent de faire des eſſais? Serons-nous toujours les premiers à entrevoir l'utilité des entrepriſes, & les derniers à les exécuter? C'eſt ſans fondement que notre timidité feroit croire que la température de l'air beaucoup moins chaud dans ces pays qu'en Amérique & en pluſieurs pays de l'Orient où l'on fabrique l'indigo, ſeroit un obſtacle à la fermentation néceſſaire pour le développement de la fécule de la plante qu'on employeroit à cet effet. On obſervera, 1°. que les différentes plantes qui peuvent en fournir demandent de différens degrés de fermentation. Cela eſt ſi certain qu'on emploie communément à Saint-Domingue 48 heures pour parvenir au degré néceſſaire, au lieu qu'on n'en emploie que moitié à Agra dans la Perſe. 2°. Bien loin qu'une

chaleur conſidérable d'un climat tel que celui de Saint-Domingue ſoit un avantage, on croit pouvoir aſſurer que cette chaleur exceſſive eſt plus nuiſible qu'avantageuſe, puiſqu'on y eſt expoſé très-fréquemment à perdre des cuves entieres d'indigo, faute d'avoir veillé au degré de fermentation qu'il falloit ſaiſir avant qu'elles tournaſſent à la putréfaction. Cet inconvénient ſeroit ſans doute moins grand dans un climat plus tempéré, où d'ailleurs des gens plus inſtruits de la Chymie ſeroient mieux au fait de conduire une fermentation que ne le ſont communément ceux auxquels on commet ce ſoin en Amérique, leſquels n'ont pour guide qu'une routine que mille circonſtances peuvent aiſément déconcerter.

I I.

Invèntions & expériences diverſes.

Un Curé de Leipſick a trouvé le ſecret de tirer des punaiſes une très-belle couleur rouge. La teinture eſt fort amie des inſectes. La cochenille donne le rouge & le cramoiſi ; les pucerons du piſtachier, du lentiſque, du térébinthe, procurent, avec leurs galles, le jaune & le rouge ; la réſine-lacque eſt produite par des fourmis volantes &c. L'uſage des punaiſes tireroit plus d'un bien d'un grand mal.

Les Fabriques de Koeniſberg en Pruſſe ont adopté la méthode de Mademoiſelle Métirier de Paris, pour garantir les étoffes de laine des atteintes des teignes. On la ſuit à Vienne en Autriche avec le même ſuccès. Il ne s'agit que d'humecter ces étoffes d'huile de térébenthine, avant de les teindre.

M. Hochnel de Hubertſbourg dans l'Electorat de Saxe, a donné un projet pour faire ſonner à la fois quatre cloches, quoique placées dans deux tours différentes ; on aſſure qu'elle ſeroit très-propre à maintenir la durée des clochers. L'épreuve en a été faite à Zſchochau près Doebelm. Cette machine peut être arrangée de façon que, moyennant certains reſſorts que l'on monte à propos, les cloches ſonnent d'elles-mêmes à une heure donnée.

On trouve à Londres chez *Eaſtgade*, *Vendeur de fromage*, *dans le Strand*, & chez *Hopwood*, *Libraire à Evown-Court*, *près Sainte Anne*, un inſtrument nouveau pour tailler les plumes. Avec cet outil, le Marchand donne un imprimé qui enſeigne l'art de s'en ſervir & de préparer les plumes de façon qu'elles acquierent une fermeté ſinguliere, conſervent long-tems leur coupe, & peignent avec une facilité & une netteté ſurprenantes. L'outil eſt ſolide & durable ; l'art décrit dans l'imprimé eſt très facile à apprendre. Attendu le ſecret qu'on enſeigne en donnant l'inſtrument, le prix en eſt de 6 shellings. L'Inventeur n'a pas eu plutôt annoncé ſon invention, qu'il a été accablé de demandes auxquelles il n'a pu ſuffire ; mais il a pris efficacement des meſures pour répondre à l'empreſſement du Public.

Le ſieur Soyer Cerlet, Marchand Epicier-Cirier à Reims, fabrique du *plomb royal* à Giboyer, de nouvelle invention, plein, plus rond que celui des fabriques ordinaires, & remarquable par la propriété qu'il a de ne noircir ni les mains ni le canon du fuſil. Le prix eſt de ſix ſous & demi la livre.

On fait à Vienne en Autriche de l'encre en bâton comme la cire d'Eſpagne, à l'uſage des Voyageurs. Lorſqu'on veut écrire, il ſuffit d'en faire fondre un petit bout dans une quantité d'eau proportionnée ; & l'on a de bonne encre toute faite au moment où l'on en a beſoin.

I I I.

Moyen de prévenir & d'extirper la petite-vérole.

Il vaudroit mieux encore prévenir ce mal terrible que ſes dangers. M. Paulet & quelques autres Médecins ont cru que la choſe étoit poſſible, & ont indiqué des moyens pour y parvenir. Par de ſemblables précautions, la ville de Béziers en eſt garantie, ou du moins le mal n'y eſt point épidémique. Mais il eſt ſi difficile d'aſtreindre des Nations entieres à prendre & obſerver rigoureuſement les mêmes meſures, qu'on ne ſçauroit attendre le plein ſuccès de ces vues ſalutaires. N'y auroit-il pas une voie beaucoup plus ſimple & plus facile d'extirper invariablement & généralement ce fléau ?

Cette maladie n'a pas toujours & univerſellement regné. L'on eſt parti de ce point pour chercher ſon pays natal & la ſuivre dans ſes courſes & ſes tranſplantations réelles ou prétendues. Ne peut il pourtant pas ſe faire que des habitudes nouvelles & de

nouveaux abus l'ayent naturellement engendrée parmi nous, ſans que nous ayons été la chercher en Egypte ou ailleurs? Par exemple, quand l'uſage de ne pas nourrir ſes enfans s'eſt introduit, qui auroit garanti que le lait fort d'une nourrice ſubſtitué au lait purgatif de la mere n'auroit pas expoſé les enfans à des maladies fâcheuſes & communes? On ſçait ce qu'il en coûte aux enfans & aux meres. Pourquoi un abus ſemblable & général ne ſeroit-il pas auſſi la cauſe ſimple & naturelle de l'apparition de la petite-vérole?

Les Papiers publics annoncerent, il y a environ ſix ans, qu'une Sage-Femme de Saxe préſervoit de ce mal les enfans qu'elle recevoit, par le ſoin qu'elle avoit de leur preſſer le cordon umbilical, d'en faire ſortir toutes les matieres impures, & de le bien laver. Il étoit naturel qu'on révoquât le fait en doute; il l'étoit auſſi que ce doute fût éclairci par l'expérience; on l'a cru ou on ne l'a pas cru, & on l'a oublié.

L'hiver dernier, un Juif de Poſen, dans ſon Diſcours de réception au Doctorat de Médecine à Bunzau en Pologne, traita la même matiere, d'après les mêmes principes & les mêmes expériences. Il indiqua pour préſervatif de la petite-vérole l'attention à *couper à propos le cordon umbilical*, à le *nettoyer parfaitement*, & enſuite à *le frotter de ſel*. Cette pratique étoit ordonnée dans l'ancienne Loi; on la retrouve dans le 33^e^ chapitre d'Ezechiel. Le nouveau Docteur prouva que les anciens Juifs n'avoient point connu cette maladie; & il remarque que ſi les enfans des Juifs de Pologne y ſont d'autant plus ſujets que leurs parens ſont d'une malpropreté extrême, les Juifs de Dalmatie en garantiſſent abſolument leurs familles par la fidélité avec laquelle ils ſe ſont toujours conformés à la coutume de leurs peres, ou au précepte de laver le nombril des nouveaux-nés & de le frotter de ſel.

Ces faits ſont remarquables. Nous ne diſſimulerons pas néanmoins que d'autres faits paroiſſent contraires à la conſéquence que l'on veut en tirer. La petite-vérole étoit inconnue aux anciens Habitans de l'Amérique; les Européens la leur ont communiquée; & vraiſemblablement ſans que les Américains naturels ayent abandonné leurs anciens uſages, elle a exercé ſur eux des ravages horribles. Si ces Peuples prenoient des précautions telles que l'on vient de les indiquer, elles ne les préſervent pas de l'épidémie; s'ils n'en prennent pas, le mal ſuppoſé produit par ce défaut auroit été naturellement auſſi commun chez eux que chez nous. Peut-être leurs procédés ſont ils imparfaits; & ce que la nature n'auroit pas eu la force d'opérer ſeule, la fermentation excitée par l'action d'un nouveau virus variolique l'aura produit. Mais nous ne connoiſſons pas aſſez en détail les pratiques qui, chez les Américains, peuvent influer dans cette matiere, pour rendre raiſon & de ce qu'ils étoient exempts du mal, & de ce qu'ils ont été ſuſceptibles de ſes atteintes.

Il reſte du moins une préſomption très-forte, fondée ſur des obſervations faites en divers lieux, en Saxe, en Dalmatie &c, en faveur du procédé décrit, procédé ſimple, innocent, bienfaiſant dans tous les cas poſſibles, quand il n'auroit pas l'avantage qu'on lui attribue.

IV.

Précaution utile pour les vaiſſeaux.

On vient d'employer, en Angleterre, dans les vaiſſeaux du Roi & de la Compagnie des Indes, un moyen aſſez ſimple de conduire & faire circuler l'air dans toutes les parties d'un Bâtiment & juſqu'à fond de cale. On place dans les lieux les mieux expoſés pour recevoir les courans d'air de groſſes toiles roulées en forme de tuyaux & évaſées par les deux bouts à la maniere des entonnoirs. L'air s'y engouffre par un bout, augmente ſon activité par la preſſion dans leur intérieur, & va ſe répandre par l'autre extrémité dans la place où les toiles aboutiſſent. Ces toiles peuvent être multipliées à volonté, & diſpoſées tantôt d'une maniere, tantôt d'une autre, ſelon les vents. Comme elles ſont fort groſſes, une partie de l'air qu'elles renferment s'échappe dans les lieux par où elles paſſent. La dépenſe n'eſt pas grande, & il en réſulte un avantage ineſtimable.

Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Samedi 5 Septembre 1772, au Mercredi 9 dudit, le froment s'eſt vendu à la Halle, de 18, 23 à 26 liv. 10 ſ. *le ſeptier*; *idem* nouveau, de 20, 23 l. 10 ſ. à 27 l.; *id.* au Port de la Grêve, de 20 l. 10 ſ. à 28 l. Le ſeigle, de 12 l. 10 ſ., 13 à 14 l.; l'orge, de 9 l. 10 ſ., 11 à 12 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier*.

AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 5 Septembre 1772 au Mercredi 9 dudit, l'avoine ancienne a été vendue à la Halle, de 22, 23 à 24 liv. 10 ſ. *le ſept.*; *idem* nouvelle, de 21, 22 à 23 liv.; *idem* au Port de la Grêve, de 20 à 22 liv.

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 12 Septembre 1772, de 53 à 54 l.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 49 à 50; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 49 à 50; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 12 Septembre 1772.*

	liv.	ſ.	d.
Or de Portug. à	721	5	marc.
Du Mexique à	716	10	marc.
Du Perou à	708	5	marc.
Les guinées à	719		marc.
Ducats à	98		once.
Or fin à 23 k. 31 32.	99	15	once.
Or à 20 karats à	84	5	once.
L'argent à 11 d. 20 g. à	53	16	marc.
Idem à 11 d. 10 gr. à	52		marc.
Piaſtres à	48	18	marc.

CHANGES DE PARIS, *du 12 Septembre 1771.*

	liv.	ſ.	d.
Amſterdam	55	5	8e.
Londres	31	5	8e.
Hambourg	183	½	
Madrid	15	4	6
Cadix	15	2	
Livourne	96	¼	
Gênes	94	¼	
Lyon, *Août.*	⅛	p.	% b.

Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, 6 dern. mois 1771 & 6 p. mois 1772.

Du Jeudi 10 Sept. 1772		Du Vendredi 11.	
Meſſieurs		*Meſſieurs*	
Courmont, ſix d. mois 1771.	P.	Lempereur, ſix d. mois 1771.	P.
Deſchapelles, *id.*	P.	Boſcheron, *id.*	P.
Nau, *idem.*	Z.	Rouillard, *idem.*	P.
S. Janvier, ſix p. mois 1772.	A.	Penchain, ſix p. mois 1772.	A.
Delagarde, *idem.*	C.	Patu, *idem.*	J.
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Sept. 1772.	*Jeudi 10.*	*Vendredi 11.*	*Samedi 12.*
COMP. D. IND.			
Actions à 7 coup.	1215 12 ½ 15 .	1212 ½ 15 12 ½.	1215 . . .
D°. 16/25es. à 7 cou.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D°. 8es. à 4 coup.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
D° 25es. à 4 coup.	. . . . .	50.	. . . . .
Emprunt Oct..	285	287	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .

A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue Deux-Portes S. Sauveur.

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel.

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1772. Du Mardi 22 Septembre.

I.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 29 Août.*

IL paroît depuis quelque tems contre les Loix ſomptuaires des écrits qui auroient plus de poids & peut-être d'effet s'ils ſe bornoient à repréſenter avec plus de modération le droit illimité qu'a naturellement le Citoyen de diriger à ſon gré ſes dépenſes ſans attaquer le droit d'autrui, les préjudices que cauſent néceſſairement ces Loix à différentes branches de commerce utile entrelacées dans les branches proſcrites, leur impuiſſance pour remplir l'objet qu'on ſe propoſe dans leur ſanction, les frais énormes & les vexations ſans nombre que leur exécution occaſionne en pure perte, & autres motifs dictés par la juſtice & la prudence.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, *le 2 Septembre.*

On a annoncé dans les dernieres nouvelles les travaux ordonnés par le Gouvernement pour établir de nouvelles communications. On a déjà conſtruit une chauſſée de 43,899 toiſes depuis Stockerau juſqu'en Bohême ; on travaille à une autre de 26,932 toiſes ſur la route de Marien-Celle ; à une troiſième de 3000 ſur celle de Guthembourg ; enfin à une de 25,872, près de Zwetter & Langenloy. Il eſt vrai que ces chemins ſeront rompus par cinq péages diſtribués à quatre ou cinq milles de diſtance les uns des autres.

ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 10 Septembre.*

Il a été exporté de la Caroline Méridionale depuis le 23 Novembre 1771 juſqu'au 6 Juillet 1772, 93,532 barils de riz, dont 74,045 pour l'Angleterre. La même Colonie a envoyé à la Grande-Bretagne, dans le même intervalle, 586,120 livres d'indigo.

Il a été donné des ordres pour la réparation de nos Forts ſur la côte d'Afrique. Il en a auſſi été expédié pour en bâtir ſur le Miſſiſſipi & l'Ohio ; cependant les Akkanſas ont engagé pluſieurs autres Nations à ſe joindre à eux pour empêcher les établiſſemens de nos Planteurs.

Les *profits* de notre commerce avec le Portugal évalués ci-devant à deux millions de livres ſterl. par an, ne montent pas aujourd'hui à cent mille livres.

Les lettres de France confirment le bruit répandu d'une nouvelle banqueroute faite à Cadix, de plus de deux millions de livres ſterling, ſomme vraiſemblablement exagérée.

On parle tant de monopoles ſur les houblons, qu'il faut s'attendre à le payer cher,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

car il n'en faut pas davantage pour faire hauſſer les prix. On prétend qu'un Particulier, grand Monopoleur, dit-on, en a acheté ſur pied à la Foire de Goudhurſt dans le Comté de Kent, pour plus de cinquante mille livres ſterl.

A force d'intervertir les idées de juſtice & de violer charitablement les droits de propriété, on parvient enfin à perſuader aux pauvres qu'ils ont quelque droit ſur les biens des riches, ce qui leur inſpire l'envie d'en diſpoſer ou de ſe venger ſur les perſonnes de ce qu'ils ne peuvent s'emparer de leur fortune. Un Habitant de Lawshal près de Suffolck, avoit, dit-on, pouſſé la dureté envers les pauvres juſqu'à leur refuſer le glanage dans ſes champs, afin que ſes beſtiaux profitaſſent des grains tombés des épis. Peut-être manquoit-il à la charité, mais n'uſoit-il pas de ſon droit? car il diſpoſoit de ce qui lui appartenoit. Mais on n'a rien oublié pour étoffer les notions de la juſtice, & l'on y a réuſſi. Des malheureux ont arrêté cet Habitant, & en lui diſant qu'ils vouloient terminer le cours de ſes oppreſſions envers les pauvres, ils ont exercé ſur lui d'horribles cruautés: malgré la promptitude des ſecours qu'il a reçus, on déſeſpere de ſa vie. Eh! n'irritons pas les pauvres & les riches les uns contre les autres: apprenons aux uns combien ils gagnent à exercer la charité, & aux autres combien ils gagnent à reſpecter la juſtice; reſpectons donc nous-mêmes la juſtice & exerçons la charité, nous n'inſpirerons ces ſentimens que par l'inſtruction, l'exhortation & l'exemple.

PROVINCES-UNIES.

De la Haye, *le* 10 *Septembre.*

Les Etats Généraux ont porté des plaintes à la Cour de Londres, touchant les entrepriſes des Anglois ſur notre commerce aux Indes orientales, & à la Cour de Danemarck rélativement aux entrepriſes des Danois ſur notre commerce en Afrique. Ce ſont des ſignes de décadence. La récolte des grains a été, dans les Provinces où l'on en cultive, auſſi bonne qu'elle pouvoit l'être, eu égard au peu de terrein employé à cette culture. On aſſure que la pêche heureuſe des François à l'Iſle de Miquelon a excité la jalouſie des Pêcheurs Anglois &c.

II.

Nouvelles de l'intérieur du Royaume.

D'Aix (*en Provence*), *le* 10 *Septembre.*

Il vient de paroître des *Lettres-Patentes du Roi* du 2 Avril 1772, regiſtrées au Parlement le 27 Juillet, *contenant réglement ſur la régie & perception du droit ſur les cuirs & peaux.* L'Edit d'Août 1759 concernant la régie & le recouvrement du droit impoſé ſur cette branche intéreſſante du commerce, avoit donné des évaluations d'après leſquelles le poids des cuirs & peaux tannés à œuvre, & deſtinés à paſſer par les apprêts de la corroyerie, étoit déterminé. Mais ces évaluations, eſt-il dit, dans les nouvelles Lettres-Patentes, étant entiérement deſtructives de la concurrence & de l'égalité qu'il eſt de la plus grande importance de maintenir entre les Fabricans des différentes Provinces du Royaume, S. M. les ſupprima par les Lettres-Patentes du 29 Mai 1766, & laiſſa la faculté de faire peſer & marquer de perception, à la ſortie des foſſes, les cuirs & peaux à œuvre deſtinés à être vendus en humide: un tarif de réduction fut arrêté, & il y eut un délai de ſix mois accordé pour l'acquittement des droits. Cette nouvelle forme a été la ſource d'une multitude d'abus auſſi préjudiciables à la fabrication & au commerce qu'à la perception & au recouvrement de cette partie des revenus du Roi. Il s'opere néceſſairement des changemens dans les marques appoſées ſur des cuirs & des peaux humides (*a*). Cette circonſtance a favoriſé l'introduction des faux marteaux. Il eſt devenu d'autant plus difficile de les diſtinguer que pluſieurs Fabricans ont négligé, à deſſein, de donner à leurs cuirs les apprêts ſuffiſans. Les Prépoſés à la régie ont été dans l'impoſſibilité de conſtater les contraventions, il s'eſt élevé des diſcuſſions interminables, il n'y a plus eu de balance & d'égalité entre les

(a) *Voy. la Requête des Fabricans en peaux de Grenoble dans notre dernier Journal.*

Fabricans fideles à remplir leurs obligations & les autres, le Public a été fourni de cuirs imparfaits &c. Ces motifs ont déterminé S. M. à abroger, par ces nouvelles Lettres Patentes, la faculté accordée par les précédentes, & à preſcrire des précautions & des tempéramens pour maintenir la perfection dans les apprêts, aſſurer le recours des Acheteurs contre les fauſſes marques, & prévenir des fraudes faites à la ſortie pour l'Etranger, ſans apporter ni gêne ni entrave à la fabrication & au commerce. (*On en donnera inceſſamment les principaux articles*).

DE LYON, *le* 12 *Septembre.*

M. P. Adamoli, Citoyen de Lyon, ancien Maître des Ports, Ponts & Paſſages de cette Ville, y décéda le 3 Juin 1769. Il avoit conſacré ſa vie à pratiquer la vertu & à cultiver les Sciences; il voulut leur laiſſer, après lui, les preuves d'un zele éclairé. Par ſon teſtament du 23 Octobre 1763, il fonda à perpétuité, un Prix dont l'objet eſt l'avancement de l Hiſtoire naturelle & de l'Agriculture, & légua les fonds néceſſaires pour diſtribuer, de deux en deux années, deux Médailles, la premiere en or, de la valeur de 300 l., l'autre en argent, du prix de 25 l. aux Auteurs qui, au jugement de l'Académie de Lyon, auront le mieux traité le ſujet qu'elle aura propoſé ſur l'une de ces matieres.

L'Académie s'eſt vue, à regret, forcée par des conſidérations eſſentielles, de différer la publication de ce Prix & de ſa reconnoiſſance. Pour ſe conformer aux vues reſpectables du Fondateur, elle doit préférer des queſtions d'une utilité prochaine, à celles qui ſeroient moins utiles ou de pure curioſité; en conſéquence, elle propoſe, pour l'année 1774, le ſujet ſuivant:

Trouver des Plantes indigenes qui puiſſent remplacer exactement l'Ipécacuanha, le Quinquina & le Séné.

L'Académie ne demande point de ſyſtême, mais des obſervations préciſes, qui établiſſent ces découvertes par des faits très-détaillés & conſtatés d'une maniere authentique. Le Prix ne ſera adjugé qu'après avoir répété les expériences, avec les précaucautions qu'exigent la prudence & l'amour de l'humanité.

Celui qui rempliroit les trois parties du Programme ſeroit ſans contredit couronné; mais comme il eſt difficile de pouvoir ſe flatter du ſuccès, lorſqu'il s'agit de découvertes à faire, l'Académie déclare qu'elle décernera le Prix, à celui qui aura répondu à ſes vues, au moins ſur l'un des trois objets.

Toutes perſonnes pourront concourir pour ces Prix, excepté les Académiciens Titulaires & les Vétérans; les Aſſociés y ſeront admis. Les Mémoires ſeront écrits en François ou en Latin. Les Auteurs ne ſe feront connoître ni directement ni indirectement; ils mettront une deviſe à la tête de l'Ouvrage, & y joindront un billet cacheté, qui contiendra la même deviſe, leurs noms, & le lieu de leur réſidence. Les paquets ſeront adreſſés, francs de port, à Lyon: à M. *de la Tourette*, ancien Conſeiller à la Cour des Monnoies, Secretaire perpétuel pour la Claſſe des Sciences, rue Boiſſac; ou à M. *Bollioud Mermet*, Secretaire perpétuel pour la Claſſe des Belles-Lettres, rue du Plat; ou chez *Aimé de la Roche*, Impriméur-Libraire de l'Académie, aux Halles de la Grenette.

Aucun Ouvrage ne ſera reçu au Concours, paſſé le 1^er^. Avril 1774. L'Académie proclamera ceux qui auront mérité les ſuffrages, dans la premiere Aſſemblée publique qu'elle tiendra après la Fête de S. Pierre. Les Médailles ne ſeront délivrées qu'aux Auteurs ou à leurs fondés de procuration.

La même Académie avoit propoſé, pour le Prix de Mathématiques de l'année 1772, le ſujet qui ſuit:

Quels ſont les moyens les plus faciles & les moins diſpendieux, de procurer à la ville de Lyon, la meilleure Eau, & d'en diſtribuer une quantité ſuffiſante dans tous ſes quartiers?

La ſolution du Problême exigeant des Obſervations locales, le nombre des Concurrens étoit néceſſairement reſtreint; l'Académie a néanmoins reçu des Memoires intéreſſans. Elle a lieu d'eſpérer qu'en continuant le même ſujet, à l'année 1775, les Auteurs, qui ont concouru, feront de nouveaux efforts pour remplir toutes les vues du Programme.

On demande de déterminer la quantité d'eau néceſſaire, & de joindre aux projets les Plans des machines, les Calculs du produit & de l'entretien, & un Devis général.

Le Prix ſera double, conſiſtant en deux Médailles d'or, du prix chacune de 300 l. Les Mémoires ne ſeront admis que juſqu'au 1^er. Avril 1775.

L'Académie demande, pour le Prix des Arts, qui ſera diſtribué en 1774, *quels ſont les moyens les plus ſimples & le moins ſujets à inconvéniens, d'occuper, dans les Arts méchaniques ou de quelqu'autre maniere, les Ouvriers d'une Manufacture d'étoffe, dans les tems où elle éprouve une ceſſation de travail; l'expérience ayant appris que la plupart de ces Artiſans ſont peu propres aux travaux de la Campagne?*

Le Prix eſt une Médaille d'or, de la valeur de 300 liv. On n'admettra aucun Mémoire après le 1^er. Avril 1774.

Le Prix de Phyſique ſera décerné, en l'année 1773, au meilleur Mémoire ſur le ſujet, précédemment propoſé pour l'année 1770:

Déterminer quels ſont les principes qui conſtituent la Lymphe; quel eſt le véritable organe qui la prépare; ſi les vaiſſeaux qui la portent dans toutes les parties du corps, ſont une continuation des dernieres diviſions des arteres ſanguines, ou ſi ce ſont des canaux totalement différens & particuliers à ce fluide: enfin quel eſt ſon uſage dans l'économie animale.

L'Académie invite ceux qui voudront traiter ce ſujet, à déterminer, par des expériences, la nature de la *Lymphe*, comparée aux autres humeurs; & à décrire ſon cours dans toute l'habitude du corps.

Le prix eſt double, & conſiſte en deux Médailles d'or, de 300 l. chacune. L'Académie a conſervé, au concours, les Mémoires qui y ont été ci-devant admis; elle n'en recevra aucun, paſſé le dernier Janvier 1773.

Ces trois Prix ont été fondés par M. Chriſtin.

L'Académie a réſervé, pour l'année 1773, un autre Prix, & demande, de nouveau, *des recherches ſur les cauſes du VICE CANCEREUX, qui conduiſent à déterminer ſa nature, ſes effets, & les meilleurs moyens de le combattre.*

Le Prix étoit de 600 livres, ſomme déposée par M. *Pouteau*, Académicien ordinaire, pour être adjugée, par l'Académie, à l'Auteur du meilleur Ouvrage ſur ce ſujet, qu'elle a continué en conſervant les Mémoires admis au concours, en 1770. Un *Citoyen* plein de zele pour l'humanité, ſans vouloir être connu, a doublé la ſomme propoſée; de ſorte que le Prix eſt actuellement de 1200 livres.

Les Mémoires ne ſeront admis que juſqu'au dernier Janvier 1773.

MM. les Prévôt des Marchands & Echevins viennent de donner une preuve éclatante de leur zele pour les progrès des Arts utiles, en fondant à pepétuité des Prix pour les Eleves du College de Médecine. Le premier concours s'eſt fait ſous les yeux des Magiſtrats & en préſence d'une nombreuſe Aſſemblée.

Bientôt nous devrons à M. de Fleſſelles, Intendant de Lyon, digne Interprete des volontés du Prince, l'établiſſement d'un Cours public pour l'inſtruction des Sage-Femmes de la Campagne, & celui d'un Jardin Royal de Botanique où les Herboriſtes iront puiſer, ſous la direction d'un Profeſſeur éclairé, la connoiſſance de cette famille de plantes qui fait la baſe de la Thérapeutique.

De Tours, *le 14 Septembre.*

Toutes les Provinces reſſentent les heureux effets de l'inſtitution des Ecoles Vétérinaires; tous les jours, des épizooties ſont arrêtées par les Eleves formés dans ces Ecoles. Le Gouvernement, jaloux de répandre partout ſes bienfaits, a daigné aſſurer à la Touraine de prompts ſecours dans ces calamités, par l'établiſſement d'un de ces Eleves dans cette Ville. En vertu d'un Arrêt du Conſeil du 9 Juin 1771, le ſieur *Douté*, Maréchal privilégié du Roi en l'Art Vétérinaire, a ouvert ici une boutique de Pharmacie & de Botanique, pour le débit des drogues, onguens & médicamens néceſſaires à la guériſon des chevaux & des beſtiaux, & en même tems une eſpece d'hôpital pour les chevaux malades que les Particuliers ne voudront pas garder chez eux. Il ſe tranſportera dans les Paroiſſes, Fermes & Métairies de la Province, dès que ſa préſence y ſera néceſſaire, pour arrêter le cours des maladies qui pourroient s'annoncer parmi les beſtiaux, & traiter ceux qui en ſont attaqués. Les Seigneurs, Curés, Syndics des Paroiſſes n'auront qu'à lui en donner avis pour qu'il rempliſſe auſſitôt les vues bienfaiſantes du Gouvernement,

Les prix des grains baiſſent depuis quelque tems. Le froment eſt beaucoup plus cher à proportion que le ſeigle : la différence de leurs prix eſt de 16 à 24 ou environ. Le ſeptier peſe ici 216 livres.

DE MONTMIREIL (*en Brie*), *le* 14 *Septembre.*

La nuit du 6 au 7 du courant, nous eſſuyâmes un orage. La gréle ſe mêla avec la pluie & les vignes de tout un canton furent abîmées. Ce mal a été d'autant plus ſenſible aux Propriétaires qu'ils avoient lieu de compter ſur la plus belle récolte. Heureuſement ce fléau a épargné le reſte du territoire ; mais il paroît que l'orage s'eſt étendu fort au loin.

D'AMIENS, *le* 16 *Septémbre.*

Les derniers jours d'Août & les premiers de Septembre ont été orageux dans ces Provinces, ſuivant les nouvelles reçues de divers endroits. Il y a eu un dérangement preſque général dans l'atmoſphere, ſur-tout la nuit du 27 au 28 du mois dernier, & celle du 6 au 7 du courant. L'impétuoſité du vent, la pluie, la grêle, le tonnerre répandirent l'effroi & le ravage. Les campagnes ont ſouffert çà & là quelque dégât. Dans le dernier orage, la foudre conſuma une grange & trois mille gerbes de bled à Quevauvillers près de cette Ville, brûla quatre maiſons de Fermiers à Cléry près de Péronne, tua quelques chevaux à Belloy &c. Il ſeroit tems ſans doute de profiter des lumieres que l'électricité nous a données pour nous préſerver de ces accidens. S'il peut y avoir des obſtacles & des inconvéniens à tendre du centre d'une Ville juſques dans la campagne, par-deſſus les bâtimens, des chaînes de fer pour attirer, aſſujettir & diſſiper la matiere fulminante, ainſi qu'on l'a propoſé à la Haye, il eſt du moins facile de planter aux angles des maiſons, & ſur-tout des édifices élevés, des verges métalliques qui forcent cette matiere à rentrer en terre & à s'y perdre ſans éclat. Lorſqu'on a voulu combattre le projet de ces conducteurs appliqué aux vaiſſeaux ainſi qu'aux édifices, tel qu'il a été annoncé dans la Gazette du commerce, on a combattu la raiſon & l'expérience. Les verges & les chaînes de métal ont garanti de la foudre pluſieurs édifices publics en Italie, & des vaiſſeaux Anglois ſur les mers de l'Amérique ſeptententrionale. On vient de remarquer que le Mont S. Michel, expoſé par ſa ſituation en pleine mer, au feu du tonnerre, a été conſtamment préſervé de ſes ravages, par un ſeul fil d'archal de l'horloge placé, par haſard, hors de l'édifice. Que faut-il donc encore pour nous engager à prendre des précautions ſi ſimples, ſi peu diſpendieuſes, & ſi ſalutaires, contre un danger ſans ceſſe renaiſſant & inévitable ſans ce préſervatif ? Non-ſeulement on ne ſe prémunit pas contre ces malheurs, mais encore on continue opiniâtrément, dans preſque tous les villages, à les attirer ſur ſoi par la fureur de ſonner les cloches ſous la nuée foudroyante ; uſage qu'il ſeroit peut-être à propos de défendre, ſous des peines très-ſéveres, puiſqu'il intéreſſe tant la ſûreté publique, & que l'expérience journaliere de la mort des Sonneurs & du renverſement des clochers ne déſabuſe pas l'ignorance ſuperſtitieuſe.

III.

AVIS, ANNONCES, NOTES, &c.

I.

Lettre ſur la néceſſité d'un Dépôt commun des Ouvrages concernant l'Agriculture &c, à Paris.

Vous ſçavez, Monſieur, mieux que qui que ce ſoit, combien eſt lente la propagation des connoiſſances ; ainſi votre zele vous fera écouter favorablement ceux qui vous prieront de concourir à lever quelques uns des obſtacles qui s'y oppoſent.

Rélégué dans une Province éloignée & ſouhaitant profiter moi-même & faire profiter mes voiſins des lumieres que j'entrevois rélativement à l'Agriculture, à ſes diverſes branches, & aux Arts utiles, j'ai voulu me procurer quelques Livres nouveaux que la *Gazette d'Agriculture* ou d'autres Ecrits périodiques m'avoient fait connoître. Je me ſuis adreſſé pour cela à Paris, mais je n'ai pu y déterrer le Libraire chez qui on pouvoit trouver le *Traité des Bleds* de M. Boullemer, imprimé à Alençon ; *l'Eſſai de M. de Mourgues* de Montpellier,

ſur la quantité de ſemence la plus avantageuſe ; la *Sauvegarde des Abeilles* de M. de Gueghien, imprimé à Bouillon ; le *Recueil choiſi, inſtructif & amuſant* imprimé à Trevoux. Ceux à qui je me ſuis adreſſé ont répondu que ces Livres ne ſe vendoient que ſur les lieux. J'ignore s'ils n'étoient pas auſſi-bien inſtruits qu'ils auroient dû l'être ; mais je n'ai pu avoir ces Livres.

S'il faut que j'écrive à Alençon, à Montpellier, à Bouillon, que j'affranchiſſe ma lettre (dont peut-être le Directeur de la Poſte le plus voiſin de chez moi ne ſçait point le prix), que je faſſe tenir d'avance l'argent par la Poſte, que je faſſe venir le Livre par les Meſſagers, chaque Livre, après m'avoir donné des embarras très-rebutans, me coûtera le triple, le quadruple de ſon prix naturel, après s'être fait attendre deux ou trois mois. Suppoſé que j'aie le courage, la patience, & le moyen de vaincre toutes ces difficultés, il eſt certain que je ſerai fort peu imité.

Il ſeroit donc du bien général que les Auteurs ou les Libraires qui font paroître des Livres dans les Provinces indiquaſſent à Paris un Libraire qui en eût un entrepôt. Cette attention contribueroit à remplir les vues des Auteurs qui ne peuvent être utiles qu'autant qu'ils ſont lus, & celles des Libraires qui doivent chercher le plus grand débit poſſible ; & comme toutes les Provinces ont une correſpondance avec Paris, elles trouveroient du moins un endroit d'où elles pourroient tirer les Livres qui paroîtroient dans le reſte du Royaume. Il ſeroit ſans doute à ſouhaiter que leur zele les portât juſqu'à établir de même des entrepôts dans les principales Villes de la France, & à les indiquer dans les Papiers publics : mais en attendant qu'ils ſurmontent à cet égard leur pareſſe ou leur défiance, je me borne à deſirer que du moins ils en ayent un à Paris, & j'imagine que ſi vous voulez, dans vos Feuilles, leur en donner le conſeil, ils le ſuivroient volontiers. Vous trouverez peut-être des motifs encore plus déciſifs à leur préſenter ; vous ferez en tout cas valoir les miens beaucoup mieux que je ne le pourrois faire. Ainſi je me contente de les indiquer.....

P. S. Au moment où j'allois fermer ma lettre, je recois le 2^e^. volume des Ephémérides du Citoyen 1772. J'y trouve (pag. 195) une idée de la Police établie par M. l'Intendant de Limoges pour les atteliers de charité. Cette idée peut en faire naître d'autres ; mais elle ne fait pas connoître les détails qui ſont en cette partie ſi néceſſaires, & ſans leſquels les vues générales paroiſſent ſouvent trop difficiles à ſuivre. Ces détails développés (dit-on, p. 204) avec beaucoup de clarté dans une lettre & une inſtruction circulaires adreſſées aux Subdélégués & aux Commiſſaires des atteliers de charité : voilà un Ouvrage certainement très-bon, & d'autant plus précieux, qu'il eſt le fruit des réflexions & des combinaiſons d'une adminiſtration auſſi éclairée que zélée, & que la juſteſſe de ſes vues eſt aujourd'hui prouvée par l'expérience. Il peut faire germer en d'autres endroits le deſir de former des atteliers, en inſtruiſant des moyens de les bien conduire ; il peut en d'autres lieux perfectionner les pratiques qu'on y ſuit. Mais où prendre cet Ouvrage ? Ne ſeroit-il pas de l'utilité publique que M. l'Intendant de Limoges vous permît de l'imprimer dans votre Journal ou voulût bien en faire envoyer une certaine quantité d'exemplaires chez un Libraire de Paris qui ſeroit indiqué dans la *Gazette d'Agriculture* ?

II.

Eſſais du ſeigle de Barbarie.

Ce ſeigle a très-bien réuſſi en Saxe. Divers Agriculteurs Allemands ont tâché de s'en procurer. Un Particulier de Vienne en Autriche en a tiré une petite quantité de Lauſanne en Suiſſe, où il en avoit été tranſporté des côtes de Barbarie, & notamment du voiſinage d'Alger, par Marſeille. Ce grain multiplie beaucoup & donne un pain fort ſavoureux. Il eſt ſi dur qu'on ne ſçauroit le moudre, ſans l'avoir auparavant humecté.

Cette dureté indique qu'il eſt armé pour réſiſter aux intempéries. Sa couleur eſt d'un beau jaune. On le ſeme très-clair, & c'eſt ſans doute par cette raiſon que chaque pied porte juſqu'à dix tiges, & que ſes épis ſont d'une longueur prodigieuſe ; avantage que l'on obtiendroit vraiſemblablement de beaucoup d'autres eſpeces, ſi l'on rempliſſoit la même condition.